

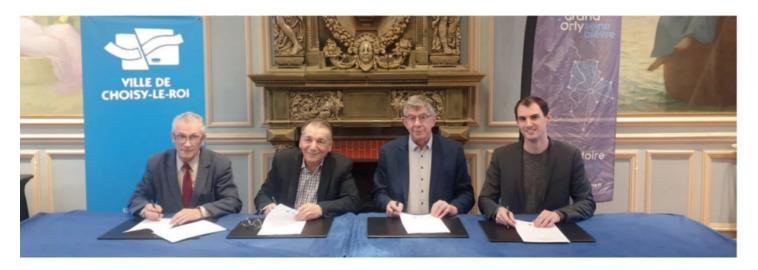


Site Renault - Choisy-le-Roi INDUSTRIE

Signature d'un protocole d'accord sur le devenir du site de l'usine Renault

Fin 2020, Renault avait annoncé la fermeture de son usine à l'horizon 2022. Michel Leprêtre, président du Grand-Orly Seine Bièvre, avait alors appelé de ses voeux la nécessité du maintien de la vocation industrielle et productive de ce site.

Publié le 12 février 2024



Un site foncier stratégique

Le site Renault est un foncier stratégique pour le développement d'un projet industriel durable dans le cadre d'une mixité d'usages. Construite à Choisy-le-Roi, en 1933 pour la fabrication d'avions, l'usine avait été reprise par le groupe Renault en 1949 pour la rénovation de moteurs et de culasses. **Après en avoir fait un véritable pôle d'économie circulaire, Renault avait transféré les activités sur le site de Flins à l'été 2022.**

Depuis, **le territoire Grand-Orly Seine Bièvre et la ville de Choisy-le-Roi défendent l'écriture d'une nouvelle histoire industrielle,** dans la continuité des enjeux liés à la transition écologique. Nous avons le plaisir aujourd'hui de constater que cette volonté se concrétise avec la signature en mairie de Choisy-le-Roi, ce 8 février, d'un protocole d'accord quant aux conditions de mutation de ce site entre l'entreprise Renault, les villes de Choisy-le-Roi

https://deveco.grandorlyseinebievre.fr/informations-transversales/actualites/signature-dun-protocole-daccord-sur-le-devenir-du-site-de-lusine-renault-8004?

et Villeneuve-Saint-Georges et le Grand-Orly Seine Bièvre.

Ecrire une nouvelle histoire Industrielle

Cet accord consacre les ambitions productives de ce site, dans une démarche respectueuse des intérêts des habitants au travers le lancement d'une consultation garantissant notamment :

- > L'installation de projets industriels, respectant les normes environnementales et l'ambition écologique du territoire
- > Le développement d'activités créatrices d'emplois
- > La mise en œuvre de modes de livraisons apaisés, favorisés par les possibilités d'intermodalité fluviale et ferrée
- > Le retour aux populations via le financement par l'industriel d'un projet d'intérêt général à hauteur de 5M€

Cette signature est rendue possible par une politique offensive du Grand-Orly Seine Bièvre pour favoriser l'implantation d'entreprises productives sur le territoire.

<u>Consacré par sa labélisation « territoire d'industrie »</u>, le Grand-Orly Seine Bièvre prend une part très active dans la stratégie nationale de « réindustrialisation verte », notamment par :

- > la mobilisation de grands fonciers stratégiques ;
- > l'accompagnement du développement de centres de formations dédiés aux métiers industriels permettant que les populations du territoire bénéficient de cet essor économique.



Le Grand-Orly Seine Bièvre vient d'être retenu par le Premier Ministre dans le cadre de l'appel à projet « Rebond Industriel ». Cette reconnaissance permettra de mobiliser les moyens de l'Etat au service de notre action en faveur du développement économique.



Bâtiment Askia

11 avenue Henri Farman BP 748 94 398 ORLY AÉROGARE CEDEX

3 01 78 18 22 22